

2010-06-16

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projections économiques pour la Belgique – Printemps 2010

(Article publié dans la Revue économique du mois de juin 2010)

Parallèlement à la publication, dans le bulletin mensuel de la BCE, de nouvelles projections de l'Eurosystème pour la zone euro, cet article présente les résultats attendus pour l'économie belge en 2010 et en 2011. Depuis la parution des prévisions précédentes en décembre 2009, le mouvement de reprise de l'économie mondiale entamé à la mi-2009 s'est poursuivi, avec toutefois une intensité variable selon les zones. Les économies émergentes ont joué un rôle moteur, entraînant le redressement du commerce international, tandis que le renforcement devrait être plus graduel dans les économies avancées, comme c'est généralement le cas après les récessions économiques associées à une crise financière. En effet, après la forte diminution du niveau de production en 2008-2009, les capacités de production demeurent excédentaires, ce qui pèserait sur l'investissement et l'emploi. De plus, les impulsions budgétaires et monétaires devront être progressivement retirées et l'assainissement de la position financière des établissements de crédit et, dans certains pays, des sociétés non financières et des ménages pourrait peser sur la demande.

La zone euro a également retrouvé un chemin de croissance positive depuis le milieu de 2009, mais il a été moins dynamique que dans le reste du monde. En outre, les hausses des déficits et des dettes publics ont fait naître des craintes quant à la soutenabilité des finances publiques dans certains pays, entraînant des tensions sur les marchés financiers. Des mesures ont été arrêtées en mai 2010 par le FMI, la CE et la BCE pour endiguer ces tensions, mais elles devront être accompagnées d'une consolidation budgétaire et d'un renforcement de la compétitivité dans les économies concernées.

Le contexte des projections de l'Eurosystème demeure donc incertain et fragile. Elles sont établies sur la base d'hypothèses arrêtées dans la seconde moitié de mai 2010. Elles tiennent compte de la poursuite d'un rétablissement des échanges commerciaux extérieurs en 2010 et en 2011. Les cours du pétrole passeraient, sur la base des marchés à terme, d'un niveau moyen de 61,9 dollars le baril en 2009 à 79,5 dollars en 2010 et de 83,7 dollars en 2011. Les taux d'intérêt sont également supposés suivre l'évolution prévue par le marché. En moyenne annuelle, les taux des dépôts interbancaires en euro à trois mois s'afficheraient à 0,8 p.c. en 2010 et 1,1 p.c. en 2011 et ceux des obligations de l'État belge atteindraient 3,5 p.c. en 2010 et 3,9 p.c. en 2011. Les cours de change sont, quant à eux, maintenus constants au niveau de 1,26 dollar par euro, contre 1,39 dollar en moyenne en 2009. Dans ce contexte, après un recul de 4,1 p.c. en 2009, la croissance du PIB dans la zone euro devrait s'établir entre 0,7 et 1,3 p.c. en 2010 et entre 0,2 et 2,2 p.c. en 2011. Pour sa part, l'inflation qui avait été de 0,3 p.c. en 2009 reviendrait entre 1,4 et 1,6 p.c. en 2010, et entre 1,0 p.c. et 2,2 p.c. en 2011.

En Belgique, l'activité a également commencé à se redresser à partir du troisième trimestre de 2009, quoiqu'à un rythme toujours modéré. Au total, la diminution du PIB de 3 p.c. en 2009 a toutefois été un peu moins importante que dans la zone euro, et la croissance devrait être un peu plus soutenue cette année et la suivante. Selon les projections, elle sera de 1,3 p.c. en 2010 et de 1,7 p.c. en 2011. Elle serait initialement portée par la demande extérieure, tandis que la consommation et, plus tard, les investissements des entreprises et des ménages se renforceraient progressivement.

Les différentes composantes de la demande ont renoué avec une croissance positive depuis la mi-2009, ou devraient le faire dans le courant de 2010 ou de 2011 après que, à l'exception de la consommation et des investissements du secteur des administrations publiques, elles aient toutes reculé durant la récession. Tout d'abord, les exportations bénéficieraient de l'amélioration de la demande extérieure, conjuguée aux effets de la dépréciation récente de l'euro. Après que les ménages aient fortement restreint leurs dépenses et accru leur épargne à la fin de 2008 et au début de 2009, dans un contexte d'incertitudes très élevées quant aux perspectives économiques et de chute des cours boursiers, la consommation privée devrait à nouveau progresser en 2010 et en 2011, parallèlement à la consolidation de la conjoncture et, progressivement, du marché du travail. Le taux d'épargne resterait toutefois à un niveau élevé. Pour sa part, compte tenu l'utilisation toujours faible des capacités de production, le recul des investissements des entreprises se

poursuivrait en 2010, quoiqu'à un rythme moins prononcé que l'année précédente. Une reprise est toutefois attendue en 2011. L'évolution des investissements en logements des ménages suivrait le même profil.

Le marché du travail a fait preuve d'une certaine résilience face à la gravité de la récession de l'activité. Les pertes d'emplois et la hausse du chômage ont été limitées par le recours massif au chômage temporaire et par les autres possibilités de réduction du temps de travail. Elles ont également été amorties par un recul important de la productivité dans les entreprises. Toutefois, ces facteurs étant appelé à se normaliser, la diminution de l'emploi se poursuivrait en 2010. Après un recul de 38.500 unités dans le courant de 2009, les pertes nettes d'emplois atteindraient 12.900 personnes en 2010. L'emploi progresserait de nouveau en 2011. Le taux de chômage est passé de 7 p.c. en 2008 à 8 p.c. en 2009; il atteindrait 8,8 p.c. en 2011.

Après une courte période de désinflation dans le courant de 2009, résultant d'effets de base négatifs jouant sur l'évolution des prix de l'énergie, l'inflation est repartie à la hausse à la fin de l'année et durant les premiers mois de 2010, en raison de la hausse récente des cotations internationales du pétrole et de la dépréciation de l'euro. Pour leur part, les pressions émanant des prix des importations et des salaires demeureraient initialement contenues, avant de se renforcer à la fin de la période couverte par les prévisions, parallèlement à l'amélioration de la conjoncture. Au total, en moyenne annuelle, l'inflation, qui avait été nulle en 2009, ressortirait à 2 p.c. en 2010 et à 1,9 p.c. en 2011. Pour sa part, l'indice-santé progresserait de 0,6 p.c. en 2009 et de 1,3 p.c. en 2010 et 1,7 p.c. en 2011.

Reflétant à la fois le fléchissement de la productivité du travail, consécutif à la faiblesse conjoncturelle, et la hausse toujours soutenue des coûts salariaux horaires, les coûts salariaux par unité produite dans le secteur privé ont augmenté de 4,6 p.c. en 2009. Ils demeureraient quasiment stables en 2010 et progresseraient de 0,8 p.c. en 2011. Cette décélération par rapport à 2009 tient en partie à la reprise, de nature conjoncturelle, de la productivité du travail. En outre, la croissance des coûts salariaux horaires reviendrait de 3,4 p.c. en 2009 et à 0,9 p.c. en 2010. Cette prévision repose, conformément aux dispositions de l'accord interprofessionnel pour la période 2009-2010 conclu en décembre 2008, sur la prise en compte de l'indexation et la possibilité d'octroyer, dans le cadre des négociations au niveau des commissions paritaires, des primes non récurrentes de 250 euros en régime de croisière, dont 125 euros en 2009. Une augmentation de 1,7 p.c. des coûts salariaux horaires est prévue en 2011, ce qui correspond à l'effet prévu de l'indexation.

Selon les données de l'ICN, les finances publiques de la Belgique ont enregistré un déficit de 6 p.c. du PIB en 2009. Dans le contexte macroéconomique dépeint ci-dessus et compte tenu des mesures décidées par le gouvernement fédéral et les gouvernements régionaux, ce déficit atteindrait, à politique inchangée, 5 p.c. du PIB en 2010 et 5,3 p.c. en 2011.

Après avoir reculé de manière continue depuis 1993, pour atteindre 84,2 p.c. en 2007, le ratio de la dette publique au PIB est reparti à la hausse à partir de 2008, sous l'effet essentiellement des injections de capitaux et des crédits octroyés aux institutions financières et en 2009, à la suite de la diminution du PIB et de la détérioration du déficit. La dette de l'ensemble des administrations publiques devrait de nouveau augmenter en 2010 et 2011, fût-ce à un rythme légèrement inférieur à celui de la moyenne de la zone euro. Le taux d'endettement passerait de 96,8 p.c. du PIB en 2009 à 100,2 p.c. en 2010 et 103,1 p.c. en 2011.

ANNEXE

Projections pour l'économie belge: synthèse des principaux résultats

(pourcentages de variation par rapport à l'année précédente, sauf mention contraire)

| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 e | 2011 e |
|---|------|------|-------|--------|--------|
| CROISSANCE (données corrigées des effets de calendrier) | | | | | |
| PIB en volume | 2,8 | 0,8 | -3,0 | 1,3 | 1,7 |
| Contributions à la croissance: | | | | | |
| Dépenses intérieures, hors variation des stocks | 2,6 | 2,1 | -1,5 | 0,4 | 1,2 |
| Exportations nettes de biens et services | 0,2 | -1,0 | 0,0 | 1,0 | 0,4 |
| Variation des stocks | 0,1 | -0,2 | -1,5 | -0,1 | 0,1 |
| PRIX ET COÛTS | | | | | |
| Indice des prix à la consommation harmonisé | 1,8 | 4,5 | 0,0 | 2,0 | 1,9 |
| Indice-santé | 1,8 | 4,2 | 0,6 | 1,3 | 1,7 |
| Déflateur du PIB | 2,3 | 1,8 | 0,9 | 1,6 | 1,5 |
| Termes de l'échange | 0,3 | -2,2 | 2,6 | 0,3 | -0,5 |
| Coûts salariaux par unité produite dans le secteur privé | 2,0 | 3,4 | 4,6 | -0,1 | 0,8 |
| Coûts salariaux horaires dans le secteur privé | 3,4 | 3,4 | 3,4 | 0,9 | 1,7 |
| Productivité horaire dans le secteur privé | 1,3 | -0,1 | -1,1 | 1,0 | 0,9 |
| MARCHÉ DU TRAVAIL | | | | | |
| Emploi intérieur (variation annuelle moyenne, en milliers de personnes) | 70,3 | 82,1 | -16,4 | -14,6 | -1,3 |
| <i>p.m.: Variation en cours d'année¹, en milliers de personnes</i> | 80,9 | 64,2 | -38,5 | -12,9 | 8,2 |
| Volume total de travail ² | 1,9 | 1,3 | -1,8 | 0,1 | 0,6 |
| Taux de chômage harmonisé ³ (p.c. de la population active) | 7,5 | 7,0 | 8,0 | 8,3 | 8,8 |
| REVENUS | | | | | |
| Revenu disponible réel des particuliers | 2,0 | 1,3 | 3,8 | -1,1 | 1,2 |
| Taux d'épargne des particuliers (p.c. du revenu disponible) | 16,2 | 16,6 | 21,0 | 19,7 | 20,0 |
| FINANCES PUBLIQUES⁴ | | | | | |
| Solde de financement (p.c. du PIB) | -0,2 | -1,2 | -6,0 | -5,0 | -5,3 |
| Solde primaire (p.c. du PIB) | 3,6 | 2,6 | -2,3 | -1,4 | -1,7 |
| Dette publique (p.c. du PIB) | 84,2 | 89,8 | 96,8 | 100,2 | 103,1 |
| COMPTE COURANT (selon la balance des paiements, p.c. du PIB) | | | | | |
| | 1,6 | -2,9 | 0,5 | 1,8 | 1,7 |

Sources: CE, DGSIE, ICN, BNB.

¹ Différence entre le quatrième trimestre de l'année concernée et le quatrième trimestre de l'année précédente.² Nombre total d'heures ouvrées dans l'économie.³ Pourcentages de la population active, données non corrigées des effets de calendrier.⁴ Selon la méthodologie utilisée dans le cadre de la procédure sur les déficits excessifs (EDP).